Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 058-265801944-20260910-DEL10092026_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 septembre 2026

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.
Effectif légal : 7
Procuration : 2

Présents (9) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Vice-Président délégué
Hervé Barsse, Conseiller Municipal délégué
Léa Frébault, Conseillère Municipale déléguée
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice,
Michèle Roy, Administratrice,
Nathalie Gemza, Administratrice
Jacqueline Pasin, Administratrice,
Jean-Luc Brun, Administrateur,

Excusés (4) :

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer
Gérard Ferrand, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin
Jacques Ballout, Conseiller Municipal délégué
Johanna Buchter, Conseillère Municipale

DEL10092026-10

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'appel à projets lancé dans le cadre du Contrat de Ville,

Considérant les actions du Programme de Réussite Éducative menées par le C.C.A.S touchant des personnes domiciliées dans les quartiers "Politiques de la Ville",

Considérant que ces actions entrent dans les orientations prioritaires de l'appel à projets 2027, définis pour bénéficier d'un soutien financier au titre du Contrat de Ville dans le cadre de la priorité "Favoriser la réussite éducative",

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'autoriser le Président du C.C.A.S. à déposer une demande de subvention auprès du Contrat de Ville pour les années 2027 - 2028 et 2029 à hauteur de :

→ 150 000 € auprès de l'Etat
→ 78 000 € auprès de Nevers Agglomération

- D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 11 voix (dont 2 procurations).

La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer